

LE RÔLE DES CONSEILLERS SOVIÉTIQUES DANS LE PROCESSUS DE COMMUNISATION DE LA ROUMANIE

DORIN DOBRINCU

I. LA DÉCISION POLITIQUE

Après la deuxième guerre mondiale, les Soviétiques répandirent dans tous les pays occupés d'Europe de l'Est non seulement leurs troupes et leurs services secrets, mais aussi de nombreux conseillers qu'ils placèrent auprès de différentes institutions autochtones. Le but se comprend aisément, à savoir la surveillance du processus d'implantation du système totalitaire selon les dispositions données par le chef suprême du Kremlin¹.

1. Dorin DobrinCU, « Ajutorul Marelui Frate. Consilierii sovietici în România lui Gheorghe Gheorghiu-Dej » [L'Aide du Grand Frère. Les conseillers soviétiques dans la Roumanie de G. Gheorghiu-Dej], *Analele științifice ale Universității Alexandru Cuza din Iași*, Histoire, vol. XLVI-XLVII, 2000-2001, p. 211-214 : *idem*, *The Soviet Counsellors' Involvement in Postwar Romanian Repressive and Military Structures*, in Alexandru Zub, Flavius Solomon, Oldrich Tuma, Jiri Jindra (éd.), *Sovietization in Romania and Czechoslovakia. History, Analogies, Consequences*, Iași, Editura Polirom, 2003, p. 157-160. (Sauf indication contraire, les notes sont de l'auteur).

Si l'envoi de ces conseillers avait réellement été décidé par Moscou², formellement, ils avaient été sollicités par les gouvernements locaux. Tel fut assurément le cas en Roumanie. Le 3 novembre 1949 – alors qu'en Hongrie on faisait grand bruit autour du procès intenté à Lászlo Rajk, même si ce dernier avait déjà été condamné à mort et exécuté – Gheorghe Gheorghiu-Dej envoya un courrier à A.A. Gromyko, vice-ministre des Affaires étrangères de l'URSS, dans lequel il sollicitait l'envoi d'un ou deux 'spécialistes' destinés à assister la direction du Parti travailliste roumain (PMR)³ pour « analyser la situation de certains membres du parti, à l'activité peu claire et suspecte », étant donné que les Roumains n'avaient pas « une expérience suffisante dans la conduite victorieuse de telles enquêtes »⁴. Lors de sa séance du 9 novembre 1949, le bureau politique du PC(b) de l'Union soviétique discuta la demande de Dej et décida l'envoi en Roumanie par le ministère de la Sécurité d'État de A.M. Sakharovsky et V.S. Patrikeiev (apparaît aussi l'orthographe Patrakeiev). Tous deux avaient pour charge d'aider la *Securitate* dans son activité⁵. Le 15 novembre 1949, Staline lui-même informa Gheorghiu-Dej de la réponse positive apportée à sa demande, et ce par une courte missive qui portait la signature de 'Filipov', le pseudonyme de Staline⁶.

2. Lavinia Betea, *Maurer și lumea de ieri. Mărturisirea despre stalinizarea României* [Maurer et le monde d'hier. Témoignage sur la stalinisation de la Roumanie], Arad, Editura Ioan Slavici, 1995, p. 148.

3. *Partidul Muncitoresc Român* : Partidul qui, en 1965, devient le Parti communiste roumain – PCR – (N.d.T.).

4. Galina P. Muraško, « Represiunile politice în țările Europei de est la sfârșitul anilor 40, conducerea sovietică și nomenclatura națională de partid și de stat » [Les Répressions politiques dans les pays d'Europe de l'Est à la fin des années 1940, les dirigeants soviétiques et la *nomenklatura* nationale du parti et de l'État], in Romulus Rusan (ed.), *Anul 1948 – instituționalizarea comunismului* [L'Année 1948 – l'institutionnalisation du communisme], Bucarest, Fundația Academia Civică, 1998, p. 347-348 ; Albina F. Noskova, « Consilierii sovietici : între cerere și ofertă » [Les Conseillers soviétiques : entre demande et offre], *Mașazîn istoric*, 4, avril 1998, p. 37.

5. Galina P. Muraško, *op. cit.*, p. 348. Voir aussi Tatiana Pokivailova, « Notă informativă expediată de la București la Moscova în legătură cu arestarea a 66 de politicieni din România » [Note d'information de Bucarest à Moscou au sujet de l'arrestation de 66 politiciens de Roumanie], in Romulus Rusan (éd.), *op. cit.*, p. 889.

6. ANIC, fonds du CC du PCR – Section Affaires étrangères, dossier n° 1/1949, f. 27-28. D'après certaines sources soviétiques, la réponse de Staline serait datée du 13 novembre 1949 ; Albina Noskova, *op. cit.*, p. 37.

C'est la signature d'une convention, le 5 février 1950, entre Bucarest et Moscou qui permet le détachement en Roumanie des conseillers soviétiques. La durée du séjour des conseillers était de trois ans. Les coûts devaient être supportés par la partie roumaine, à savoir le transport aller-retour pour eux et leurs familles, des salaires élevés (un, en lei, payé directement au conseiller, et l'autre, en roubles, acquitté à l'État soviétique), des logements gratuits, l'accès à des magasins spéciaux, la fourniture d'aliments, de produits industriels, etc. Toutes ces dispositions étaient aussi valables pour les conseillers se trouvant déjà en Roumanie⁷.

Les traces laissées dans les archives roumaines par les conseillers soviétiques sont réduites et dispersées. Gheorghe Apostol, l'un des proches de Gheorghiu-Dej, fut interrogé après 1989 sur l'existence d'archives qui porteraient sur les décisions de Moscou concernant la Roumanie. Or, sa réponse fut qu'« elles n'existent pas. On ne travaillait pas avec des actes. A la limite, avec le téléphone. Mais, habituellement, cela se faisait ouvertement, car l'homme du Bureau du Renseignement [*Biroul Informativ*] avait accès aux séances plénières du comité central du PMR [...]. Ils étaient présents, voyaient ce dont on discutait, intervenaient. Personne n'osait aller contre leurs propos. Voilà pourquoi les décisions étaient verbales, et non couchées sur le papier. On ne consignait rien de cela dans les actes du Bureau politique⁸ ».

II. LES CONSEILLERS SOVIÉTIQUES DANS LE SECTEUR DES FORCES PUBLIQUES

Les secteurs les plus visés de l'État roumain et, par voie de conséquence, les plus contrôlés par les conseillers ont été ceux des forces publiques, le ministère de l'Intérieur et la *Securitate*, tout comme l'Armée. La situation s'explique par le fait que les dirigeants du Kremlin étaient des adeptes des manœuvres de l'ombre et des contraintes violentes visant à imposer des décisions qu'ils prenaient eux-mêmes. Gheorghe Apostol précisait que tous les ministères

7. Ioan Scurtu, « *Consilierii sovietici în România* » [Les Conseillers soviétiques en Roumanie], *Magazin istoric*, 5, mai 1998, p. 13 ; Adrian Pop, « 1950. Legația SUA informează : dominația URSS asupra României nu poate fi slăbită » [1950. La légation des USA informe : la domination de l'URSS sur la Roumanie ne peut être affaiblie], *Magazin istoric*, 4, avril 2001, p. 43.

8. Lavinia Betea, *op. cit.*, p. 261 (interview avec Gheorghe Apostol) ; Iulian Stănescu, « Gheorghe Apostol se confesează » [G. Apostol se confesse], *Dosarele Istoriei*, 2 (64) / 2001, p. 44.

avaient été « fondés avec des conseillers soviétiques. Et ceux-ci avaient investi l'armée comme l'Intérieur, tout particulièrement la *Securitate* »⁹.

Le chef des conseillers soviétiques en ce qui concernait le NKVD / KGB dans la Roumanie des années 1944-1947 fut Dimitri Feditchikine. Personnage qui avait accumulé une large expérience dans les Balkans lors des années 1930, ce dernier exerça une énorme influence à Bucarest, délivrant indications et instructions à Gheorghiu-Dej¹⁰, mais aussi aux agents importants des services secrets soviétiques en Roumanie, Emil Bodnăraș et Gheorghe Pintilie (Pantelimon Bodnarenko) dit Pantiușă. Du point de vue politique, l'activité de Feditchikine dans le domaine de la sécurité et du renseignement était doublée par celle d'Andrei Vychinsky, commissaire adjoint aux Affaires étrangères de l'URSS¹¹. Les conseillers soviétiques furent aussi présents dans d'autres services secrets roumains. Au moment où Lucrețiu Pătrășcanu était détenu par le Service spécial de renseignement – SSI – (1949-1951), un conseiller soviétique du nom de Tsiganov y avait été détaché auprès de la section juridique. Et lorsque le SSI fut englobé dans la *Securitate*, Tsiganov devint conseiller à la Direction des Enquêtes, dirigée par Mișu Dulgheru¹².

9. Lavinia Betea, *op. cit.*, p. 264 (interview avec Gheorghe Apostol). Voir aussi Silviu Brucan, *Generația irosită*. Memorii, Bucarest, Editurile Univers & calistrat Hogaș, 1992, p. 68.

10. Christopher Andrew, Oleg Gordievski, *KGB. Istoria secretă a operațiunilor sale externe de la Lenin la Gorbaciiov* [Le KGB. Histoire secrète de ses opérations extérieures de Lénine à Gorbatchev], trad. de l'anglais par Doina Mihalcea-Știuca, București, Editura All, 1994, p. 252.

11. Dennis Deletant, « Influența sovietică asupra Securității române, 1944-1953 » [L'Influence soviétique sur la *Securitate* roumaine, 1944-1953], in Romulus Rusan (éd.), *Memoria ca formă de justiție* [La Mémoire comme forme de justice], București, Fundația Academia Civică, 1998, p. 42 ; Ion Mihai Pacepa, *Cartea neagră a Securității* [Le Livre noir de la *Securitate*], vol. I, *Rolul Poliției politice și al Spionajului în România comunistă* [Le Rôle de la Police politique et de l'espionnage dans la Roumanie communiste], avec un entretien de Sorin Roșca Stănescu, une préface de l'auteur et une postface de Dan Pavel, commentaires de Cornel Dumitrescu et Adrian Severin, București, Editura Omega, 1999, p. 99-104.

12. Claudiu Secașiu, « Drumul spre poliția politică » [La Route vers la police politique], *Dosarele istoriei*, 5/1996, p. 15 ; Lavinia Betea, *Lucrețiu Pătrășcanu. Moartea unui lider communist. Studiu de caz* [Lucrețiu Pătrășcanu. La Mort d'un dirigeant communiste. Étude de cas.], București, Editura Humanitas, 2001, p. 187-188.

Entre 1949 et 1953, la fonction de chef des conseillers soviétiques en Roumanie, en ce qui concernait la *Securitate*, fut exercée par Alexandre Sakharovsky, qui fit son chemin au sein du KGB, si l'on tient compte du fait qu'il devait ensuite (1956-1971) devenir responsable de la Direction I Centrale (Renseignements Extérieurs) de cette redoutable police politique¹³. Toutefois, dans la période où il se trouva en Roumanie, il s'impliqua de manière directe et profonde dans la supervision des organes répressifs locaux. Il joua un rôle central ne serait-ce que dans l'affaire Pătrășcanu. De fait, durant l'enquête qui visait ce dernier, les instructions venaient de Sakharovsky, secondé par Tsiganov, et de Gheorghiu-Dej¹⁴. Les deux Soviétiques ne furent pas les seuls conseillers impliqués dans l'enquête concernant l'ancien ministre de la Justice, à partir du moment où les différents actes officiels, pour parler des enquêteurs, utilisent l'expression '*brigade de conseillers*'¹⁵. Mais les conseillers soviétiques furent mêlés non seulement à l'affaire Pătrășcanu mais aussi aux querelles entre, d'une part, la faction de Gheorghe Gheorghiu-Dej et celle d'Ana Pauker, Vasile Luca et, d'autre part, Teohari Georgescu, querelles devenues exacerbées à la fin des années 1940 et au début des années 1950. Dans les premiers mois de 1952, Sakharovsky envoya à Moscou des rapports négatifs sur le groupe Pauker – Luca – Georgescu, rapports qui affirmaient que Dej était entravé dans son travail par les actions de ses trois rivaux¹⁶. Comme dans le cas de la mise à l'écart de Pătrășcanu, l'élimination du groupe Pauker – Luca – Georgescu se fit sous la surveillance directe du Kremlin, le problème étant même tranché par Staline lors d'une entrevue qu'il eut au Kremlin en avril 1952 avec Gheorghiu-Dej, venu accompagné de Miron Constantinescu,

13. Christopher Andrew, Oleg Gordievski, *op. cit.*, p. 469 ; Ion Mihai Pacepa, *op. cit.*, vol. I, p. 91-92, 96.

14. Lavinia Betea, *op. cit.*, p. 187-188, 330-331, 337, 357 ; Claudiu Secașiu, *op. cit.*, p. 15. Voir aussi ANIC, fonds du CC du PCR – Chancellerie, dossier n° 62 / 1968, f. 24-25.

15. Lavinia Betea, *op. cit.*, p. 187-188, 330-331 et p. 337. Voir aussi Cristian Popișteanu, « Un epilog neașteptat : Malenkov aprobă lichidarea lui *Lucrețiu Pătrășcanu* » [Un Epilogue inattendu : Malenkov approuve la lichidation de *Lucrețiu Pătrășcanu*], *Magazin istoric*, 3, mars 1992, p. 37.

16. « 1952 : Securitatea sovietică dezvăluie 'păcatele' nomenclaturii de la București » [1952 : Les services soviétiques de sécurité dévoilent 'les péchés' de la *nomenclatura* bucarestoise], *Cotidianul*, 38, 23 juin 1998, p. 12 (document découvert à Moscou par Tatiana Pokivailova).

Iosif Chișinevski et Gheorghe Apostol¹⁷. De même, la résolution du Plenum du Comité central du PMR en date des 27-29 mai 1952, concernant la « dérive droitière », fut rédigée par un groupe de communistes roumains, semble-t-il par Miron Constantinescu et Iosif Chișinevski, secondés par des activistes soviétiques, desquels se détache Marc Mitine, « éminence grise » de Dej¹⁸. La résolution sur la « déviation droitière » fut envoyée par Chișinevski, responsable de la Section des Affaires étrangères du Comité central du PMR, à Chutov, agent du MGB à Bucarest. A la même époque, Chutov envoyait régulièrement à Chișinevski les directives de Moscou¹⁹. Il n'est pas inutile de mentionner que Gheorghiu-Dej donnait différentes fêtes nocturnes – au sanatorium d'Otopeni, à Predeal, Snagov ou Herăstrău – auxquelles participaient non seulement ses proches, mais aussi les conseillers soviétiques qu'il cultivait avec soin. Parmi ceux-ci, Mitine, membre du Comité central du PCUS, devait jouer un rôle important jusqu'en 1956²⁰.

Les nombreuses arrestations qui suivirent l'anéantissement de la « déviation droitière », particulièrement parmi les fonctionnaires du ministère des Finances et de la Banque nationale, rendirent à nouveau tangible la toute-puissance des conseillers soviétiques. Même s'il n'existait pas de preuves contre ceux qui venaient d'être arrêtés, Alexandru Drăghici, le nouveau ministre de l'Intérieur et le conseiller soviétique recommandèrent aux enquêteurs roumains de lire la résolution du Plenum, pour en extraire « les preuves »²¹. Qu'il n'existât point de preuves contre ceux qui étaient arrêtés

17. Robert Levy, *Gloria și decăderea Anei Pauker* [Gloire et déchéance d'Ana Pauker], trad. de Cristina Pupeza et Ioana Gagea, Iași, Editura Polirom, 2002, p. 175 (transcription de la séance du Bureau politique du PMR, 29 novembre 1961, Archives du Comité exécutif du Comité central du PCR, f. 4-6).

18. *Ibidem*, p. 174, 297, note n° 85 ; les informations proviennent du sténogramme de la séance du Bureau politique du 17 avril 1952, ANIC, fonds du CC du PCR – Chancellerie, dossier n° 30/1952, f. 5 et de Vladimir Tismăneanu.

19. *Ibidem*, p. 174.

20. Vladimir Tismăneanu, *Fantoma lui Gheorghiu-Dej* [Le Fantôme de Gheorghiu-Dej], préf. de Mircea Mihăieș, trad. de Mircea Mihăieș, Alina Ghimpu, Ioana Ploșteanu, Diana Roțcu et Laura Sion, Bucarest, Editura Univers, 1995, p. 132.

21. Robert Levy, *op. cit.*, p. 179 (déclaration de Gheorghe Stoica, O discuție cu Alexandru Drăghici, 3 juin 1968, Archives du Comité exécutif du Comité central du PCR, n° 264/18.02.1972, vol. 7, f. 2).

n'importait guère, seuls comptaient « les intérêts supérieurs du parti », comme le soulignaient les conseillers soviétiques²². Ceux-ci, ensuite, ont même tenté de lier « le lot des Finances » au procès de Lászlo Rajk, en Hongrie²³. Le mode opératoire des enquêtes ressortit à la surface dans le contexte des « réévaluations » politiques de la fin des années 1960. Le lieutenant-colonel Francisc Butyka se souvenait alors de l'enquête sur le groupe Luca :

Durant cette période, nous avons eu des conseillers soviétiques qui, dès le départ, prirent l'initiative. Et la règle était, comme dans d'autres questions jusqu'alors, de ne rien entreprendre sans leur aide. Tous les plans d'enquête, y compris les questions, étaient traduits en russe et suivis, durant leur déroulement, par les conseillers soviétiques. Les questions posées au début de l'enquête (et pas seulement dans l'affaire Luca) étaient formulées par leurs soins²⁴.

Désigné par la Commission de contrôle du parti pour conduire l'enquête concernant la « dérive droitière », Butyka, fut secondé par les commandants Gheorghe Mezei et Teodor Rusu, maintenant le contact avec les conseillers soviétiques par l'intermédiaire du général Vladimir Mazuru, responsable de la section des enquêtes de la Securitate, ou, directement, au cabinet du ministre de l'Intérieur, Alexandru Drăghici²⁵. Contre les personnes arrêtées on utilisa les

22. *Ibidem* (Déclaration du lieutenant-colonel Francisc Butyka, 25 mars 1968, « Raport privind procesul lui V. Luca » [Rapport concernant le procès de V. Luca], Archives du Comité exécutif du Comité central du PCR, n° 264/19, 18 fév.1972, f. 106-107.

23. Marius Oprea, *Banalitatea Răului. O istorie a Securității în documente, 1949-1989* [Banalité du mal. Une histoire de la Securitate à partir des documents, 1949-1989], Etude introductive de Dennis Deletant, Iași, Editura Polirom, 2002, p. 560.

24. *Idem*, *Comuniștii români sub control sovietic* in Romulus Rusan (éd.), *Anul 1947 – Căderea cortinei* [L'Année 1947 – La Chute du rideau de fer], București, Fundația Academia Civică, 1997, p. 147 (Déclaration de Francisc Butyka du 25 mars 1968, Archives du Comité exécutif du Comité central du PCR, dossier n° 264, vol. 19, f. 90-95. Voir aussi Galina P. Murașko, A. F. Noskova, « Mecanismul represiunilor intrapartinice din România anilor '40-'50 » (Pe baza materialelor din arhivele ruse) [Le Mécanisme des répressions à l'intérieur du parti dans la Roumanie des années 1940-1950. Etude appuyée sur les archives russes], in Romulus Rusan (éd.), *Anii 1949-1953, Mecanismele terorii* [Les Années 1949-1953. Les mécanismes de la terreur], București, Fundația Academia Civică, 1997, p. 147.

25. Marius Oprea, *op. cit.*, p. 148.

pressions physiques, autrement dit la violence, comme le demandèrent expressément le ministre de l'Intérieur et les conseillers soviétiques²⁶.

Ces derniers contrôlaient l'instruction des cadres autochtones, et, en même temps, supervisaient l'activité des directions nationales de la *Securitate*²⁷. Auprès de chaque direction centrale et régionale de celle-ci, il devait y avoir au moins deux conseillers soviétiques, qui fixaient les missions et les objectifs opérationnels de chaque unité. Ils dirigeaient réellement l'activité de la police politique de Bucarest. Le chef des conseillers soviétiques bénéficiait des mêmes droits et des mêmes avantages que le chef de la *Securitate*²⁸. Du temps des 'réévaluations' déjà évoquées, initiées au sein du Parti communiste roumain lors de la seconde moitié des années 1960, Alexandu Drăghici devait mettre l'accent sur les positions extrêmement importantes occupées par les envoyés de Moscou : « Les conseillers soviétiques agissaient à différents niveaux. Il y avait le plus gradé, qui était à mon niveau, mon propre conseiller, et il y en avait d'autres au sein des directions. Ceux qui travaillaient au niveau des directions, de fait, conduisaient les affaires dans le détail » [les répétitions sont conformes à l'original]. Drăghici mentionnera même que le conseiller détaché auprès de lui vérifiait véritablement ses actions²⁹.

La Direction des renseignements extérieurs (DIE) abrita nombre de Soviétiques durant les années 1950. A.M. Sakharovsky aurait même dit à un moment donné que « le service d'espionnage 'de Roumanie', comme il l'a toujours nommé quand il voulait parler de la DIE, avait été construit par des officiers soviétiques, sur des fondations soviétiques et avait, donc... l'obligation de servir, en

26. *Ibidem* (Archives du Comité exécutif du Comité central du PCR, dossier n° 264, vol. 19, f. 73-74, 104-117). Voir aussi ASRI, fonds D, dossier n° 9604, vol. 4, f. 141 (Note sur certaines questions concernant Drăghici Alexandru en lien avec le procès de Vasile Luca), 180, 190.

27. Dennis Deletant, *România sub regimul comunist* [La Roumanie sous régime communiste], trad. de Delia Răzdolescu, București, Fundația Academia Civică, 1997, p. 76.

28. Ion Mihai Pacepa, *op. cit.*, vol. I, p. 149-150 ; *idem*, *Moștenirea Kremlinului. Rolul spionajului în sistemul comunist de guvernare* [L'Héritage du Kremlin. Le rôle de l'espionnage dans le système communiste de gouvernement], București, Editura Venus, 1993, p. 61-62.

29. ANIC, fonds du Comité central du PCR – Chancellerie, dossier n° 62/1968, f. 23.

priorité, les intérêts soviétiques³⁰ ». Les Soviétiques traçaient les directions d'activité, c'est-à-dire les pays dans lesquels devaient œuvrer les Roumains, fixaient les objectifs, implantaient les méthodes et les moyens soviétiques. Au moment où la *Securitate* interne comptait deux conseillers par direction opérationnelle, à la DIE il y avait au moins un conseiller par service, connu sous l'appellation de *razvedka sovetnik*, « conseiller pour le renseignement extérieur ». En réalité, ils étaient les vrais dirigeants de la DIE³¹.

Un groupe de conseillers soviétiques était actif au ministère de l'Intérieur, dont le chef fut, un temps, Ivan Matuchenko. Comme dans le cas de la *Securitate*, là aussi l'approbation des conseillers soviétiques se révélait nécessaire pour tous les problèmes importants. Jusqu'en 1958, on n'enregistra aucun cas dans lequel le ministère ait transmis des ordres aux structures qui lui étaient subordonnées sans l'approbation des conseillers soviétiques³².

C'est en très grand nombre que ces derniers furent aussi présents au sein des forces armées de la République populaire roumaine. Un conseiller soviétique était déjà présent en novembre 1948 auprès du grand État-Major de l'armée roumaine³³, le général Konstantin Stepanovič Kolganov. Ce dernier détenait une autorité particulière, fait par ailleurs mis en lumière par des documents internes dans lesquels il appert qu'il *ordonnait* à des officiers roumains l'exécution de certaines dispositions³⁴. Les conseillers militai-

30. Ion Mihai Pacepa, *Cartea neagră a Securității* [Le Livre noir de la *Securitate*], vol. II, *Viața mea alături de Gheorghiu-Dej* [Ma Vie aux côtés de Gheorghiu-Dej], București, Editura Omega, 1999, p. 11.

31. *Ibidem*, p. 12-13 ; *idem*, *L'Héritage du Kremlin*, p. 158-159.

32. Cristian Troncotă, « Politica de cadre în instituția Securității regimului comunist din România (1948-1964) » [La Politique des cadres dans l'institution de la *Securitate* sous le régime communiste roumain (1948-1964)], *Revista istorică*, 5-6, sept.-déc. 1999, p. 450-451.

33. Florin Șperlea, « Controlul Partidului Comunist asupra Armatei » [Le Contrôle du Parti sur l'armée] in Romulus Rusan (éd.), *Anii 1949-1953, Mecanismele terorii* [Les Années 1949-1953. Les mécanismes de la terreur], éd. cit., p. 223 (document de l'AMR, fonds des microfilms, P II 1.1673, c. 329-330).

34. *Ibidem*, p. 234 (document de l'AMR, fonds des Microfilms, P II 3.251, c. 307-312). Voir aussi Alesandru Dușu, « 1948. Armata română sub 'luva' consilierilor militari sovietici » [L'Armée roumaine sous la 'louve' des conseillers militaires soviétiques], in *Document. Buletinul Arhivelor Militare Române* [Document. Bulletin des Archives militaires roumaines], 2-3 (24-25) / 2004, p. 50-54 ; Laurențiu Constantiniu, Florin Șperlea, « Generali români în

res étaient présents au grand État-Major, dans les services de soutien de l'armée, l'artillerie anti-aérienne, les commandements de l'artillerie, de l'aéronautique, de la marine, de l'arme blindée, du génie, des transmissions, des services chimiques, à la direction du personnel, au sein de la première Armée, des I^e, II^e et III^e régions militaires, du I^{er} et IInd corps, au cabinet du conseiller en chef, Kolganov. Dans une conférence qui eut lieu le 8 juillet 1949, au grand État-Major de l'armée roumaine, on prévoyait quarante et une fonctions pour les conseillers : conseiller supérieur, conseiller armement et munitions, conseiller dotations ; conseiller technique et (simple) conseiller³⁵. Le secrétariat du Comité central du PMR décida, le 9 janvier 1950, de demander au gouvernement d'URSS d'augmenter le nombre des conseillers placés auprès de l'armée roumaine³⁶. Une table nominale comprenant les officiers soviétiques, du 23 mai 1950, mentionnait l'existence de quarante conseillers soviétiques auprès des forces militaires roumaines. Parmi eux, 31 étaient des officiers supérieurs et 9 des officiers subalternes. Une dactylographe au cabinet du conseiller en chef était assimilée aux conseillers³⁷.

Un témoignage nous apprend que les officiers soviétiques « étaient trois ou quatre dans chaque grand commandement (commandement d'arme, région militaire) et un par corps d'armée, division, brigade, régiment, comme dans les bataillons et les sections indépendantes³⁸. » Aux échelons supérieurs, au moins formellement, ils étaient bien reçus, certains des commandants roumains révélant leur servilité, pendant que d'autres manifestaient ouvertement leur mécontentement devant la subordination de l'armée roumaine³⁹. En revanche, dans les unités, les conseillers furent

vizorul Moscovei » [Des Généraux roumains dans le viseur de Moscou], in *Document. Buletinul Arhivelor Militare Române*, 4 (26) / 2004, p. 36-40.

35. Ioan Scurtu, *op. cit.*, p. 13.

36. *Idem.*

37. Adrian Pop, *op. cit.*, p. 42-43 (document des Archives militaires roumaines, fonds 3027, dossier n° 2014, f. 75-76).

38. Grigore Răduică, « Un ajutor neprețuit cum se cuvine » [Une Aide inappréciable, comme il convient], *Magazin istoric*, 11, nov. 1998, p. 43. Voir aussi Ion Șuța, *România la cumpăna istoriei. August '44* [La Roumanie au tournant de son histoire. Août 1944], Bucarest, Editura Științifică, 1991, p. 368.

39. Grigore Răduică, *op. cit.*, p. 43. Voir aussi Florin Șperlea, « Nicolae Ceaușecu în fruntea Direcției Superioare Politice a Armatei (1950-1953) » [Nicolae Ceausescu à la tête de la Direction politique supérieure de l'Armée],

accueillis non sans réticence, et les commandants roumains, pour la plupart, ne les consultaient pas ou n'exécutaient pas en totalité leurs indications. C'est probablement cela qui conduisit les autorités roumaines et soviétiques à ne pas remplacer à la fin de leur séjour de trois ans par un autre groupe la première série des conseillers soviétiques auprès des unités. Seuls restèrent les conseillers auprès des grands commandements⁴⁰.

Autant Gheorghiu-Dej, secrétaire général du Comité central du PMR, qu'Emil Bodnăraș, ministre des Forces armées, sollicitèrent auprès de l'Union soviétique la venue des conseillers militaires. Bodnăraș envoya le 30 janvier 1951 un courrier au Maréchal M.A. Vasilievsky, ministre soviétique de la Défense, en demandant la venue à Bucarest de 49 généraux et officiers en qualité de conseillers des commandants des institutions militaires d'enseignement. Un an après, le 30 janvier 1952, Gheorghiu-Dej adressait à son tour une lettre à Boulganine, lui demandant pour l'année 1953 un nombre de 79 conseillers militaires, ces derniers devant être affectés auprès des corps d'armée et des divisions. Par l'intermédiaire des conseillers soviétiques, qui se trouvaient en grand nombre dans les structures militaires roumaines, le Kremlin assura son contrôle sur l'armée roumaine⁴¹.

Les communistes roumains, eux, manifestaient une crainte particulière face aux conseillers militaires qui détenaient une influence accrue non seulement dans les questions militaires, mais aussi en politique. Un exemple est révélateur. En 1951, le général Riapossov, qui détenait la fonction de conseiller militaire principal adjoint aux affaires politiques, exprimait son inquiétude devant le fait que « jusqu'ici, en Roumanie, il n'y a jamais eu le moindre procès politique de taille contre les ennemis du peuple⁴² ». Riapossov eut, le 15 avril 1952, un entretien avec Gheorghiu-Dej, au cours duquel furent abordées, entre autres, les relations du secrétaire du PMR

Revista de istorie militară, 3-4/2001, p. 6-7 (Archives militaires roumaines, fonds des microfilms, P II 4.2661, c. 713-714).

40. Grigore Răduică, *op. cit.*, p. 43

41. Ion Șuța, *op. cit.*, p. 368 ; *id.*, « Cooperarea Comandamentului militar român cu partenerii de alianță » [La Coopération du Commandement militaire roumain avec ses partenaires d'alliance], *Dosarele istoriei*, 8 / 2001, p. 32.

42. Galina P. Muraško, A. F. Noskova, *op. cit.*, p. 405 (Archives d'histoire sociale et politique de l'État russe, fonds 3, inv. 74, dossier 46, f. 66).

avec d'autres dirigeants de Bucarest, tels Constantin Doncea, Teohari Georgescu et Emil Bodnăraş⁴³.

III. LES CONSEILLERS SOVIÉTIQUES DANS LE SECTEUR ÉCONOMIQUE

Après la Seconde Guerre mondiale, le Kremlin déploya ses efforts non seulement pour soumettre politiquement les pays occupés, mais aussi pour accaparer leurs ressources économiques, ce qui se réalisa par le biais de sociétés mixtes (appelées '*Sovrom*' en Roumanie), mais aussi par le truchement des conseillers chargés des questions économiques⁴⁴. Furent envoyés en Roumanie de très nombreux conseillers, signalés « dans toutes les administrations essentielles, par les responsables et les spécialistes dans les entreprises industrielles »⁴⁵, mais aussi dans l'agriculture, la construction du Canal Danube-mer Noire, etc...⁴⁶

Leur rôle fut clair dès les débuts de l'occupation soviétique. Même la stabilisation monétaire de 1947 fut réalisée par une commission composée de communistes roumaines et de quelques conseillers soviétiques, parmi lesquels le vice-ministre des finances de l'URSS, Zlobine⁴⁷. Les conseillers soviétiques ont toujours joué un rôle majeur, décisif, comme ce fut le cas dans la mise en route d'une autre réforme que Staline suggéra à Gheorghiu-Dej, le temps d'une entrevue, en août 1951. N'aimant, en général, pas ceux qui

43. Florin Șperlea, « Controlul Partidului Comunist asupra Armatei » [Le Contrôle du Parti sur l'armée], *loc. cit.*, p. 228. Voir aussi Galina P. Muraško, A. F. Noskova, *op. cit.*, p. 411-412.

44. Jean-François Soulet, *Istoria comparată a statelor comuniste din 1945 până în zilele noastre* [Histoire comparée des États communistes de 1945 à nos jours], trad. de Silvia Albișteanu et Ana Zbarcea, Iași, Editura Polirom, 1998, p. 76-78.

45. Gheorghe Gaston Marin, *In serviciul României lui Gheorghiu-Dej. Insemnări din viață* [Au service de la Roumanie de Gheorghiu-Dej. Notes d'une vie], București, Editura Evenimentul românesc, 2000, p. 116.

46. Archives du Ministère des Affaires étrangères (București), fonds URSS (1951), Question 20-212.

47. Lavinia Betea, *Alexandru Bârlădeanu despre Dej, Ceaușescu, și Iliescu. Convorbiri* [Alexandru Bârlădeanu parle de Dej, Ceaușescu, et Iliescu. Entretiens], București, Editura Evenimentul românesc, 1997, p. 104-105 ; Gheorghe Gaston Marin, *op. cit.*, p. 128 ; Robert Levy, *op. cit.*, p. 78-79, 81-82. Voir aussi Galina P. Muraško, A. F. Noskova, *op. cit.*, p. 406 (document des Archives présidentielles de la Fédération de Russie, fonds 3, inv. 66, dossier n° 209, f. 78).

travaillent la terre, Staline suggéra la confiscation des économies des paysans roumains dans l'intérêt de l'État totalitaire. A cette fin, le guide suprême du Kremlin envoya en Roumanie un groupe de conseillers soviétiques, à la tête duquel se trouvait I.D. Zlobine⁴⁸. La prétendue 'stabilisation' fut réalisée en 1952⁴⁹. Les motivations politiques de cet acte eurent aussi des conséquences au niveau supérieur chez les communistes roumains. Gheorghiu-Dej fut toujours très attentif à ces conseillers, n'omettant jamais d'accuser Vasile Luca d'attitude opportuniste de droite. Pendant le même temps, Luca fit des erreurs 'de parcours', se montrant 'négatif' avec ces mêmes conseillers, situation qui contribua pour le moins à fragiliser sa position dans le parti⁵⁰. Dej ne laissa pas passer l'occasion d'attaquer aussi, lors de rencontres avec les Soviétiques, Teohari Georgescu, un autre rival important⁵¹.

Il n'est pas dépourvu d'importance de mentionner que le premier plan quinquennal roumain fut couché sur le papier en 1949 avec l'implication directe des conseillers soviétiques⁵².

Bien que le processus de collectivisation de l'agriculture se soit révélé un facteur négatif en URSS, il fut imité dans les pays d'Europe de l'Est une fois la seconde guerre mondiale achevée. La Roumanie ne fit pas exception, la collectivisation y démarrant officiellement les 3-5 mars 1949, avec le plénum du Comité central du PMR. Une commission agraire fut constituée, qui avait en charge la constitution puis la surveillance des entreprises agricoles collectives modèles. Conduite par Ana Pauker, la commission eut comme membres le ministre de l'Agriculture, Vasile Vaida, Nicolae Ceaușescu et Mircea Geoagiu, secrétaires d'Etat auprès du ministre de l'Agriculture et les vétérans communistes Dumitru Petreșcu et Pavel Chirtoacă (responsable de la Section des affaires agraires du Comité central du PMR). Cependant, Veretnikov, le conseiller soviétique, fit, lui aussi, partie de la commission. Les synthèses réalisées par les autorités roumaines concernant la collectivisation

48. Robert Levy, *op. cit.*, p. 172-173 ; Galina P. Murașko, A. F. Noskova, *op. cit.*, p. 406-408.

49. Robert Levy, *op. cit.*, p. 105-106.

50. Galina P. Murașko, A. F. Noskova, *op. cit.*, p. 408-409 ; Robert Levy, *op. cit.*, p. 173.

51. Galina P. Murașko, A. F. Noskova, *op. cit.*, p. 411.

52. Iulian Stănescu, *Gheorghe Apostol se confesează* [G. Apostol se confesse], *loc. cit.*, p. 43-44 ; Robert Levy, *op. cit.*, p. 87.

étaient d'ailleurs présentées à ce dernier⁵³. Les conseils de Veretnikov se retrouvent, ici ou là, dans les sténogrammes du Secrétariat du Comité central du PMR, qui prouvent tous une ignorance crasse des réalités agraires roumaines⁵⁴. Veretnikov participa, en même temps que Tchioumitchiov, un autre conseiller soviétique, à la mise en place des fondements du Comité d'Etat pour la collecte des produits agricoles, dont il fut question lors de la séance du 2 janvier 1950 du Secrétariat du Comité central du PMR. Bien qu'ils ne fussent pas « si familiarisés avec ces questions, qui ne relevaient pas de leur spécialité », les deux Soviétiques firent leurs observations⁵⁵.

Les années suivantes, d'autres conseillers soviétiques furent aussi signalés en Roumanie dans le domaine de la collectivisation agricole. Une note du ministère de l'Agriculture au cabinet du ministère des Affaires étrangères, datée du 26 mars 1951, mentionnait les conseillers Teodor Bobovnikov, Anatoly Devotchikine et Alexandre Vchakov. Ces notes n'étaient pas dépourvues d'appréciations générales sur les conseillers soviétiques, qui, « par leur exceptionnelle formation professionnelle et pourvus d'une vaste expérience dans le domaine de la construction de l'agriculture socialiste nous aident effectivement dans l'organisation et le renforcement du secteur socialiste de l'agriculture⁵⁶. »

On ne rencontrait pas seulement les conseillers soviétiques dans l'agriculture, mais aussi dans l'industrie. Ainsi, au ministère de l'Industrie alimentaire, on comptait, au 4 avril 1951, quatre conseillers⁵⁷. Sur les grands chantiers initiés par le régime communiste les conseillers soviétiques furent là aussi présents, comme par exemple sur le complexe hydroénergétique de Bicaz, mais aussi au sein de l'Institut d'Etudes et de projets énergétiques.

53. Robert Levy, *op. cit.*, p. 86, 101. Voir aussi Dan Cătănuș, Octavian Roske, *Colectivizarea agriculturii în România. Dimensiunea politică* [La Collectivisation de l'agriculture. La Dimension politique], vol. I, 1949-1953, București, INST, 2000, p. 184-188 (ANIC, fonds du Comité central du PCR, Chancellerie, dossier n° 59 / 1950, f. 3-63).

54. Dan Cătănuș, Octavian Roske, *op. cit.*, p. 120 (Documents des ANIC, fonds du Comité central du PCR, Chancellerie, dossier n° 72/1950, f. 4-6).

55. *Ibidem*, p. 128 (ANIC, fonds du Comité central du PCR, Chancellerie, dossier n° 1 / 1950, f. 6-13).

56. Archives du ministère des Affaires étrangères (București), fonds URSS (1951), Question 20-212.

57. Ion Scurtu, *op. cit.*, p. 13.

Comme ceux de la *Securitate* et de l'Armée, ces conseillers jouissaient d'importants privilèges⁵⁸.

Occupant une place particulière sur la carte du Goulag roumain, le Canal Danube-mer Noire connut, à son tour, la présence des conseillers soviétiques. De fait, l'idée de ce chantier pharaonique appartient aux Soviétiques et, plus précisément, à Staline. Une brigade de spécialistes soviétiques des canaux, conduite par le général Chapochnikov, arriva à Bucarest au printemps 1949. Après avoir examiné certaines études antérieures réalisées par des ingénieurs roumains, les géomètres et géologues soviétiques fixèrent le tracé entre Cernavoda et Capul Mîdia. Gheorghiu-Dej, Posteuca et Gaston Marin partirent à Moscou avec la brigade de conseillers, furent reçus au Politburo, où figuraient Staline, Molotov, Beria, Kaganovitch, etc. Après la présentation par le général Chapochnikov des résultats de l'étude, les membres du Politburo approuvèrent le projet⁵⁹. Les travaux proprement dits commencèrent à la fin de l'été 1949, sous la surveillance directe des Soviétiques, parmi lesquels on retrouve les conseillers Chapochnikov et Vorobiov⁶⁰. Un contrat paraphé le 30 mars 1950 et la convention annexe du 16 juin de la même année constituèrent la base légale à l'arrivée des conseillers soviétiques chargés du Canal Danube-mer Noire. Une note du ministère roumain des Affaires étrangères à l'ambassade d'URSS à Bucarest, datée de mai 1951, contenait encore d'autres noms de conseillers soviétiques pour le canal : Nicolai Ogorodnikov, Vadim Dudel, Evgenia Boikova⁶¹.

58. Gheorghe Gaston Marin, *op. cit.*, p. 146. Ion Băncilă, *Arc peste timpuri (1901-1999)* [Un arc au dessus des temps (1901-1999)], Brăila, Musée de Brăila & Editura Istros, 2000, p. 296, 306, 320.

59. Gheorghe Gaston Marin, *op. cit.*, p. 133-135.

60. Doina Jela, *Cazul Nichita Dumitru. Încercare de reconstituire a unui proces comunist* [Le Cas Nikita Dumitru. Tentative de reconstitution d'un procès communiste], Bucarest, Editura Humanitas, 1995, p. 30-31. Voir aussi Dennis Deletant, « The Repression of the Gheorghiu-Dej Era in the Light of the Securitate Files », in Rebecca Haynes (éd.), *Occasional Papers in Romanian Studies*, 2, School of Slavonic and East European Studies, University of London, 1998, p. 11-123 ; *idem*, *Teroarea comunistă în România. Gheorghiu-Dej și statul polițienesc, 1948-1965* [La Terreur communiste en Roumanie. Gheorghiu-Dej et l'État policier], trad. de Lucian Leuștean, avec une préface de l'auteur pour l'édition en langue roumaine, Iași, Editura Polirom, 2001, p. 164-170.

61. Archives du ministère des Affaires étrangères (București), fonds URSS (1951), question 20-212.

IV. LES CONSEILLERS SOVIÉTIQUES DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE

Même la culture roumaine ne put échapper à la présence des conseillers soviétiques : elle se trouvait en plein processus de transformation au nom du réalisme socialiste, autrement dit sur le chemin du renoncement au modèle culturel occidental au profit de celui de l'URSS⁶². Bien que la présence des conseillers soviétiques dans le vaste domaine de la culture est difficile à reconstituer, nous avons cependant connaissance de celle-ci dans la littérature, dans les arts, au théâtre, au cinéma, etc⁶³. Par exemple, au début des années 1950, un peintre soviétique du nom de Grigorenko était conseiller au Comité des Arts et de la Culture : son pouvoir de contrôle et de décision s'exerçait dans divers domaines, depuis l'initiative d'élever, en 1950, une gigantesque statue de Staline au cœur de la capitale roumaine, jusqu'à des questions liées au trafic d'influence, aux commandes de travaux monumentaux ou aux vernissages⁶⁴.

V. FIN DE MANDAT : LE RETRAIT DES CONSEILLERS SOVIÉTIQUES

Dans une lettre expédiée à son homologue du PMR, le 14 janvier 1957, le Comité central du PCUS posait le problème des conseillers soviétiques. Moscou constatait que la Roumanie avait alors suffisamment de spécialistes et concluait que la présence permanente des conseillers soviétiques « ne correspond[ait] plus aux intérêts de la cause ». C'est pourquoi furent proposées la suppression de « l'institution des conseillers et la réduction du nombre des spécialistes soviétiques » qui œuvraient en Roumanie. Les responsables bucarestois répondirent précisément le 13 février 1957, en remerciant pour le soutien accordé par les conseillers soviétiques dans l'économie, dans « la construction de l'État », et

62. Magda Cârneci, *Artele plastice în România, 1945-1989* [Les Arts plastiques en Roumanie, 1945-1989], București, Editura meridiane, 2000, p. 27 ; M. Nițescu, *Sub Zodia proletcultismului. O carte cu domiciliu forțat (1979-1995). Dialectica puterii. Eseu politologic* [Sous le signe du Proletkult. Un livre assigné à résidence (1979-1995). La dialectique du pouvoir. Essai de sciences politiques], M. Ciurdariu (éd.), București, Editura Humanitas, 1995, p. 83-84, 127 et p. 137.

63. Archives du ministère des Affaires étrangères (București), fonds URSS (1951), Question 20-212.

64. Magda Cârneci, *op. cit.*, p. 27

dans le domaine militaire. Chose plus importante, le nombre des conseillers devait se réduire, conformément à l'accord entre les deux parties⁶⁵. Leur nombre allait réellement baisser dans la période suivante, comme le montre la lettre que le Comité central du PCUS adressait à celui du PMR le 8 septembre 1958. A cette occasion, les Soviétiques émettaient même l'idée d'un rappel de tous les conseillers présents en Roumanie, d'autant plus qu'on signalait des divergences entre spécialistes roumains et soviétiques. Les Roumains devaient donner leur accord et la réponse du Comité central du PMR fut envoyé le 26 septembre 1958⁶⁶. Cependant, on continua à faire appel à de nouveaux spécialistes soviétiques, puisque le 22 janvier 1959, Dej demandait par lettre à Khrouchtchev l'envoi de cinq spécialistes militaires, ces derniers devant accomplir leurs activités auprès des dirigeants du ministère de la Défense⁶⁷.

Tout au long de la première décennie où il se trouva à la tête du PMR, Gheorghiu-Dej donna suffisamment de preuves de docilité aux leaders du Kremlin. A la fin des années 1950 et au début des années 1960, il entama au contraire une politique de prise de distance par rapport à Moscou. Particulièrement après le retrait des troupes soviétiques (1958), le dirigeant bucarestois considéra que le moment était venu d'échapper ouvertement à la tutelle du Kremlin. Furent même prises des mesures incroyables quelques temps auparavant. Durant la séance du Bureau politique du Comité central du Parti Travailleuse Roumain du 30 août 1963, Dej rappela aux présents le contrôle exercé dans les débuts du régime communiste par les agents et les conseillers soviétiques en Roumanie. Se considérant maîtres de la situation, les communistes roumains n'étaient plus disposés à obéir aux ordres de Moscou⁶⁸.

Les dirigeants de Bucarest spéculèrent sur l'état de tension causé par la mise à l'écart de Nikita Khrouchtchev, le 14 octobre 1964 ainsi que par son remplacement par Leonid Brejnev. Très peu de temps après, très exactement le 21 octobre 1964, le représentant diplomatique de l'Union soviétique à Bucarest fut convoqué chez Dej, qui l'informa que le bureau politique du PMR avait décidé de retirer la *Securitate* du contrôle du KGB. En même temps, le Bureau politique ordonna la mise à la retraite de tous les officiers sous

65. Ion Scurtu, *op. cit.*, p. 13

66. *Ibidem*, p. 14-15.

67. *Ibidem*, p. 15.

68. Petre Otu, « Vin timpuri grele. In Biroul politic, despre agentura sovietică », *Magazin istoric*, 7, juillet 1999, p. 20-24.

couverture de la *Securitate* et de la DIE. A partir de ce jour, toute collaboration du KGB avec la Securitate et la DIE devait s'effectuer par l'intermédiaire du PMR. Moscou réagit sans tarder et avec vigueur : le 22 octobre, Vladimir Semitchastny, chef du KGB, expédia un télégramme violent à Alexandru Drăghici pour lui rappeler que la Roumanie était sous *le parapluie protecteur* de l'URSS, allant même jusqu'à proférer des menaces. L'ancien responsable des conseillers en Roumanie de 1949 à 1953, le général Alexandre Sakharovsky, devenu depuis chef de l'espionnage soviétique, transmet à son tour un télégramme qui allait dans le même sens à Nicolae Doicaru, responsable de la DIE. En novembre 1964, Sakharovsky arrivait à Bucarest, suivi ensuite de Semitchastny. Les discussions durèrent jusqu'à la fin du mois de novembre 1964. Malgré les reproches répétés de Sakharovsky (« C'est nous qui avons créé la *Securitate* et la DIE »), la situation resta irréversible. À la fin de l'année 1964, dans les rangs de la *Securitate* roumaine (y compris dans la DIE), on ne trouvait plus d'officiers soviétiques, sous couverture ou non, et la subordination au KGB avait pris fin. Malgré tout, la structure organisationnelle et l'activité principale (la police politique) ne changèrent jamais⁶⁹, indice on ne peut plus clair que, de ce point de vue, Moscou avait atteint son but.

Archives nationales de Roumanie
Traduit du roumain par Pierre-Yves Boissau

69. Ion Mihai Pacepa, *Cartea neagră a Securității*, *op. cit.*, vol. II, p. 108-110 ; *idem*, *Moștenirea Kremlinului*, p. 253-254. Voir aussi Cristian Troncotă, *op. cit.*, p. 454.